

Des membres en attente d'être accrédités

Richard Vennes

Après avoir obtenu l'accréditation des conseillères et conseillers du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), le SEESOCQ a déposé, le 22 octobre dernier, une deuxième requête dans le but d'accréditer huit autres postes de professionnelles et professionnels spécialistes en classification, à l'emploi chez le même syndicat.

Invoquant l'article 40 du Code du travail, le procureur patronal s'est opposé au dépôt de notre requête, dans le but de forcer le SEESOCQ à attendre trois mois avant de pouvoir procéder. Au moment d'aller sous presse, nous attendons la décision du commissaire.

Cette manœuvre juridique, plutôt étonnante venant d'un syndicat-employeur, ne fait que retarder la procédure d'accréditation de ces personnes salariées. Est-ce le signe que d'autres tentatives allant dans le même sens seront utilisées ?

La démarche d'accréditation peut s'avérer longue et difficile, mais le SEESOCQ n'abandonnera pas son engagement de représenter ces personnes salariées.

Deux fois plutôt qu'une

Contestation de leur statut de salariées lors de la première requête puis contestation du dépôt d'une deuxième requête, c'est beaucoup face à ces professionnelles et professionnels qui ne demandent pourtant qu'à exercer leur droit légitime d'être représentés par le SEESOCQ.

Nous poursuivons notre démarche d'accréditation et nous verrons bien si l'employeur acceptera de reconnaître pleinement ces personnes comme salariées. Entre temps, nous avons des membres assis sur le banc, attendant de pouvoir rejoindre l'équipe.

Malgré tout cela, le SEESOCQ continue son travail pour que les conseillères et conseillers et les professionnelles et professionnels forment une seule et même équipe.

Michel Monette, du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec, a été choisi par le conseil d'administration comme vice-président à l'information en remplacement de Joanne Cloutier.

Bienvenue Michel !

Mille fois merci Joanne !



Salariée du syndicat de l'Amiante et militante du SEESOCQ

Joanne Cloutier venait tout juste de vivre, comme salariée, une difficile période de négociation de convention collective qui s'était terminée par un décret. La voilà aussitôt prête à donner du temps et de l'énergie à son Syndicat.

Joanne se joint au conseil d'administration du SEESOCQ en septembre 2001, prenant la responsabilité du programme d'information. Elle apportera rapidement au journal Écho SEESOCQ une touche personnelle qui ne fera qu'enrichir cette publication.

Avec détermination et constance, elle apportera, à chacune des 25 parutions suivantes, un travail de qualité, bien documenté et pertinent. Elle fera en sorte que ce journal soit le reflet d'un syndicat actif et actuel.

Le syndrome de la page blanche, ça vous dit quelque chose ? Imaginez 25 fois ! Vingt-cinq fois à se demander ce qui pourrait être utile aux membres et les intéresser en terme d'information. Vingt-cinq fois à se demander où se trouve l'erreur que tôt ou tard quelqu'un viendra souligner.



Ce n'est pas un mandat facile, mais Joanne a démontré un professionnalisme exemplaire. Malgré ce mandat exigeant, elle trouvera le moyen d'investir du temps et de l'énergie à la préparation d'un regroupement des unités syndicales selon les territoires, sans oublier l'immense travail de production du site Web du SEESOCQ.

Après le Congrès de septembre 2004, et malgré le renouvellement de son mandat de vice-présidente à l'information, Joanne a fait le choix bien légitime de laisser à d'autres la responsabilité de poursuivre le travail. Après trois ans d'investissement personnel, le Conseil d'administration a donc dû accepter sa démission.

Pour sa contribution au SEESOCQ, en particulier pour la production du journal Écho SEESOCQ, vingt-cinq fois chapeau ! Au nom des membres du Conseil d'administration et de toutes celles et ceux qui ont eu l'occasion de te côtoyer, nous te remercions de ta contribution au syndicat et te souhaitons nos meilleurs vœux pour l'avenir.

Merci Joanne pour ton militantisme.

Richard Vennes, président.

« Assis à la porte d'une église, un aveugle avait posé à côté d'une sébile une ardoise portant les mots AVEUGLE DE NAISSANCE. Et il récoltait quelques maigres piécettes. Passe un homme, qui ne met rien dans la sébile, dit quelques mots à l'aveugle, prend l'ardoise, efface, réécrit autre chose, et remet l'ardoise en place. Le dimanche suivant, la sébile était pleine et l'aveugle radieux. Savez-vous ce que l'homme avait écrit sur l'ardoise ? C'EST LE PRINTEMPS ET JE NE LE VOIS PAS ! » (Louis Timbal-Duclaux)

Vu sur le Web

Contre l'injustice fiscale

<http://www.quebec.attac.org/campagnes/fiscs/fisca.html>

Dixit, Laurent Laplante

<http://cyberie.qc.ca/dixit/>

Politiquessociales.net

<http://politiquessociales.net/>



La reconnaissance

Un remède éprouvé contre le mal d'être au travail

Collaboration de France Forcier. Tiré d'un texte original d'André Savard, paru dans la revue *Effectif*, numéro de septembre/octobre 2003.

Les gens ont un besoin fondamental d'éprouver un sentiment intensément positif par rapport à leur expérience de travail. Les employés ont soif de rétroaction positive, mais le monde du travail semble en grand déficit de reconnaissance.

Une récente étude, réalisée par une firme mondiale de consultation en ressources humaines, révèle que le travail provoque de plus en plus d'émotions fortes chez les gens et que ces émotions sont surtout négatives. Or, selon cette même étude, ces émotions négatives entraînent un taux de roulement plus élevé et contribuent à créer dans l'organisation un malaise affectant productivité et performance.

L'étude fait le constat d'un écart considérable entre ce que les employés considèrent comme une expérience de travail idéale et la réalité vécue. On y fait également ressortir le besoin fondamental des gens d'éprouver un sentiment intensément positif par rapport à leur expérience de travail, ce qui ne semble pas être le cas actuellement pour un nombre significatif d'entre eux.

Selon un sondage auprès de trois cent cinquante organisations (trois millions d'employées et employés) en Amérique du Nord (La Presse, 6 mai 2002), 80 % possédant plus de dix ans de service ne font preuve d'aucun engagement particulier au travail. De plus, 62 % justifiant six mois ou moins de service disaient se contenter d'exécuter leur tâche de façon routinière.

Voir **Reconnaissance**, page 3.

Rajeunir le vieillissement



par Michel Monette

Qu'est-ce qui vous vient en tête lorsque vous entendez le mot vieillissement ? Des personnes fragiles, improductives et qui occasionnent beaucoup plus de dépenses que de revenus ? Ajustez votre appareil.

Oui le vieillissement aura un impact sur les finances publiques. Oui il faut trouver maintenant des solutions. Mais il est grand temps que l'image de la vieillesse prenne un coup de jeune.

Le scénario catastrophe doit être revu : pénurie de main-d'oeuvre oblige, on ne pointe plus du doigt les personnes qui osent demeurer en poste après 65 ans.

Celles et ceux qui cessent de travailler ne passent pas automatiquement dans la colonne des dépenses publiques. Plusieurs ont des revenus qui en font des consommatrices et consommateurs fort recherchés. Vieillir n'est pas forcément synonyme de s'appauvrir.

Pas toujours, hélas !

Vieillir pauvre coûte cher

Saviez-vous que plus de 1,5 million ménages canadiens dont le chef de famille a 45 ans ou plus, ne contribuent pas à une caisse de retraite privée ?

Nous devons assurer un revenu décent à toute personne âgée. C'est une question de respect, mais aussi de gros bon sens : les gens qui s'alimentent bien demeurent en santé plus longtemps. Il existe une corrélation directe et bien documentée entre la pauvreté et la santé - ou plutôt la mauvaise santé, nous informe le Conseil national du bien-être social.

Vieillir, c'est enrichir la société

Laissons un instant de côté l'approche comptable du vieillissement de la population et voyons plutôt le phénomène, à l'invitation du sociologue Jean Carette, comme un formidable enrichissement collectif :

Le vieillissement est un acquis extraordinaire de la société (...) J'ai 60 ans. Il y a 200 ans, je serais mort. Aujourd'hui, je continue à apporter des choses à la société, et pas uniquement économiquement. En avançant en âge, nous prenons une densité, comme un vin quand il est bon.

En somme vieillir, c'est lever son verre à la santé de la vie !

Qui te craint en ta présence te nuit en ton absence.

Proverbe italien.

Le Congrès 2004 en images



Plus de 30 membres ont assisté au Congrès 2004 qui se tenait au Château Mont Sainte-Anne (voir l'article de Joanne Cloutier sur le congrès dans Écho Seesocq du 30 septembre 2004). Un gros merci à Hughes St-Pierre, l'homme derrière l'appareil photographique, qui s'est dévoué pour que nous puissions conserver de beaux souvenirs du congrès. Outre une partie des membres qui étaient présents, on aura reconnu, dans la photo de gauche du haut de cette page, de gauche à droite : Ginette Boudreau, Marlène Labrèche, France Boulanger, Francine Labelle, Line Tardif, présidente de l'assemblée, Richard Vennes, Gilles Lemieux et Joanne Cloutier.

Reconnaissance, suite de la page 2.

On ne compte plus le nombre d'études et de sondages qui viennent corroborer le sentiment que plusieurs spécialistes en ressources humaines partagent déjà : pour beaucoup d'employés, travailler, ça n'est pas une partie de plaisir !

Voltaire disait qu'il avait décidé d'être heureux parce que c'était bon pour la santé. Pour plusieurs personnes, ce n'est pas au travail que ça risque de se passer. Mais, faut-il nécessairement qu'il en soit ainsi ?

À suivre...

Ego.com

Céline Harvey, directrice d'école à la retraite, est la grande gagnante d'un concours de Radio-canada dont l'objectif était de nommer notre époque. Elle avait soumis *Ego.com*.

« Je voulais faire ressortir notre côté individualiste, qui prend le pas sur toutes nos valeurs sociales. Je voulais faire ressortir aussi le développement des nouvelles technologies et d'Internet, qui accélèrent l'information », explique-t-elle.

Pour écouter l'entretien que Marie-France Bazo a eu avec la gagnante :

<http://radio-canada.ca/radio/indicatifpresent/epoque/>

Capsule de perfectionnement



par Marlène Labrèche

Le comité des dossiers professionnels travaille actuellement à l'analyse des clauses de perfectionnement et de changements technologiques dans les conventions collectives.

À la suite de cette analyse, vous trouverez de façon régulière, dans ÉCHO SEESOCQ, des articles sous forme de capsules.

Par ces capsules, nous tenterons de vous informer sur :

les différences entre perfectionnement et changements technologiques ;

l'importance d'insérer des clauses de perfectionnement et de changements technologiques dans nos conventions collectives ;

la façon dont les sommes allouées au perfectionnement et aux changements technologiques doivent être comptabilisées ;

des exemples de clauses ;

toutes les informations pertinentes que nous trouverons sur le sujet.

Surveillez la capsule !

Agenda 2004-2005



Prochain conseil des déléguées et délégués

20 (soirée) et 21 mai (am et pm) 2005
à Saint-Jean-sur-Richelieu

Prochains conseils d'administration

10 et 11 décembre 2004
21 et 22 janvier 2005
18 et 19 février 2005
18 et 19 mars 2005
15 et 16 avril 2005
20 mai 2005



www.seesocq.org

Travail et alphabétisation

Par Michel Monette

Vous devez bien vous douter que la scolarisation est un puissant facteur d'alphabétisation. Saviez-vous par contre que des conditions économiques défavorables peuvent mener un adulte scolarisé sur la pente de l'analphabétisme ?

Au Québec, une personne de 16 à 65 ans sur cinq est faiblement alphabétisée. Un peu plus de 2 % de ces personnes entreprennent une démarche d'alphabétisation, tandis que les 98 % autres restent dans l'obscurité.

Année après année, de moins en moins de personnes ayant besoin d'une formation de base en alphabétisation l'entreprennent.

Après la fin de ses études, une personne peut voir ses capacités se perdre faute de pratique. Elle peut aussi les accroître en les mettant en pratique à la maison, au travail, de même que dans ses formations personnelles, et ce, même si sa scolarité est peu élevée.

Le fait d'être au chômage est le principal facteur qui peut amener une régression de la capacité de lecture. La population lit *en moyenne* 20 minutes par jour en dehors du travail. Un grand nombre lit moins, sinon pas du tout. Pour la plupart des adultes, la lecture se fait surtout au travail.

Suggestion de lecture complémentaire sur le Web :

Le dur chemin de l'alphabétisation.

<http://www.callisto.si.usherb.ca/~cfudes/alpha.html>

Conseil d'administration du SEESOCQ

Richard Vennes, président
(514) 381-6434 (rés.)
(514) 894-9404 (cell.)
vennes.richard@csq.qc.net

Marlène Labrèche, vice-présidente à la formation
(514) 626-7936
marlenelabreche@hotmail.com

Francine Labelle, secrétaire
(450) 375-0955
labefr@videotron.ca

Ginette Boudreau, trésorière
(418) 622-4734
gbseesocq@sympatico.ca

France Boulanger, vice-présidente à l'application
(819) 563-6702
franceboulca@yahoo.ca

Gilles Lemieux, vice-président à la négociation
(819) 563-1146
g_lemieux@videotron.ca

Michel Monette, vice-président à l'information
(418) 780-5070
seesocq_groupe@yahoo.ca